



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE (CAPD) DE LA HAUTE-LOIRE

Vendredi 9 décembre 2022

Les élections professionnelles, qui se sont déroulées entre le 1er et le 8 décembre 2022 pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, sont un moment important du dialogue social dans la fonction publique. Cette année, ces élections revêtaient un caractère particulier puisque les instances de dialogue social vont connaître d'importantes évolutions.

Taux de participation

931 électeurs étaient appelés à désigner leurs représentants à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et professeurs des écoles de la Haute-Loire. 728 votants se sont exprimés soit une participation de 78,20%. Le taux de participation est en baisse par rapport à 2018 (82,61%). Pour mémoire, il était de 74,58% en 2014 et de 64,69% en 2011.

3 organisations syndicales se sont présentées à ce scrutin

Résultats 2022

La position des organisations syndicales au sein de la nouvelle CAPD reste la même qu'à la CAPD après les élections de 2018. La FNEC FP FO reste majoritaire avec 3 sièges. Le SNUipp-FSU et le SE-Unsa conservent chacun un siège.

Organisation syndicale candidate	Voix
FNEC FP FO	396
SNUipp-FSU	162
SE-Unsa	157
Vote blanc	13
TOTAL	728

Les organisations syndicales appelées à siéger à la CAPD sont :

Organisation syndicale	Voix	Pourcentage	Sièges
FNEC FP FO	396	55,38%	3
SNUipp-FSU	162	22,66%	1
SE-Unsa	157	21,96%	1

Rappel CAPD 2018

La FNEC FP FO avec 412 voix, était restée la première organisation syndicale représentative, suivie par SE-Unsa avec le SNUipp-FSU qui avait recueilli 182 voix.